

Groupe de la Banque africaine de développement



Allocution d'ouverture de M. Omar Kabbaj,
Président du Groupe de la Banque africaine de développement

À la
Conférence inaugurale du Conseil de Direction de la Facilité africaine de l'eau

Tunis
Le 8 Juillet 2005

Introduction

Excellence, M. Amor EL ABED, Secrétaire d'Etat chargé des Ressources hydrauliques et de la Pêche de la Tunisie,

Honorable Madame Maria Mutagamba, Présidente du Conseil des Ministres africains de l'eau,

Distingués membres du Conseil de direction de la Facilité africaine de l'eau,

Distingués représentants des institutions régionales et internationales,

Distingués membres du Conseil d'administration du Groupe de la Banque,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la Banque et à la Conférence inaugurale du Conseil des direction de la Facilité africaine de l'eau. Pour la Banque africaine de développement, cette réunion est un jalon important dans la mise en œuvre de la Vision de l'eau présentée par l'Afrique au 2^{ème} Forum mondial de l'eau qui s'est tenu en mars 2000 à la Haye. Vous vous souviendrez que cette Vision est celle d'« *une Afrique où l'utilisation et la gestion de l'eau sont équitables et durables en vue de l'allègement de la pauvreté, du développement socio-économique, de la coopération régionale et de la protection de l'environnement.*».

La Facilité africaine de l'eau (FAE)

Excellences,

Mesdames et Messieurs

Comme vous le savez, les pays africains avaient convenu d'un Cadre d'action en vue de réaliser les objectifs énoncés dans la Vision de l'eau. Il privilégie des entreprises

ambitieuses en vue de satisfaire les besoins en eau urgents et de renforcer la base d'investissement nécessaire pour asseoir l'avenir du secteur de l'eau en Afrique sur des bases sûres.

En effet les ressources financières nécessaires pour réaliser les objectifs de la Vision africaine de l'eau et les Objectifs de développement du Millénaire sont considérables. D'après nos estimations, elles s'élèvent à environ 20 milliards de dollars par an à l'horizon 2015. Mobiliser ce montant constitue pour les pays africains et leurs partenaires un défi important. Dans un premier temps, pour mobiliser les ressources financières nécessaires, le Groupe de travail africain sur l'eau, créé en vue de contribuer à la mise en œuvre de la Vision africaine de l'eau, a recommandé la mise en place de la Facilité africaine de l'eau. Par la suite, cette proposition a été entérinée par la Conférence régionale des parties prenantes tenue à Accra en avril 2002.

Depuis la Conférence d'Accra, le Conseil des Ministres africains de l'eau (AMCOW) s'est efforcé de promouvoir l'idée de la création de la Facilité africaine de l'eau car il considère qu'il s'agit là d'un instrument important pour la réalisation tant des Objectifs de développement du Millénaire que de ceux de la Vision africaine de l'eau. Il a également demandé à la Banque d'héberger la Facilité et d'œuvrer avec lui à sa mise en œuvre dans les meilleurs délais.

La Banque a accueilli favorablement cette demande et le Conseil des gouverneurs du Groupe de la Banque a approuvé la mise en place de la Facilité sous forme de Fonds spécial en mai 2005. L'Honorable M. Shagari, alors Ministre des Ressources hydrauliques du Nigeria et Président d'AMCOW, l'a formellement lancée à l'occasion de la Semaine de l'eau de la Banque africaine de développement l'an dernier. Depuis sa mise en place, AMCOW et la Banque se sont investis pour présenter les objectifs de la Facilité dans des

forums internationaux et régionaux et aux donateurs bilatéraux. Je note avec plaisir que la Facilité africaine de l'eau a mobilisé énormément d'appui auprès de la communauté internationale et des donateurs bilatéraux.

En effet, si nous assistons aujourd'hui au lancement des opérations de la Facilité africaine de l'eau, c'est grâce à la générosité d'un certain nombre de donateurs. Les gouvernements du Canada, de la Norvège, de la Suède, du Danemark, de l'Autriche, de la France et de l'Union européenne ont souscrit à des engagements financiers. Le gouvernement du Canada a déjà octroyé un don de 10 millions de dollars canadiens. Nous sommes convaincus que d'autres se joindront bientôt à cet effort. A cet égard, je voudrais également ajouter qu'en plus des responsabilités assumées dans le cadre de la gestion du Fonds de la Facilité africaine de l'eau, la Banque s'est engagée à verser une contribution de 2,3 millions de dollars EU sur une période de trois ans en faveur de la Facilité, sous forme d'espace de bureau, de détachements de personnel et de satisfaction d'autres besoins administratifs et de logistique. J'ai le plaisir de vous informer que la Banque a nommé M. K. Bedoumra au poste de Directeur de la Facilité africaine de l'eau. En outre, les formalités de recrutement de deux fonctionnaires de la catégorie professionnelle viennent de s'achever. La Banque entend également détacher certains de ses fonctionnaires auprès de la Facilité ainsi que des experts et des consultants externes, selon les besoins.

Nécessité urgente de coordination des initiatives de l'eau en Afrique

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Le lancement des opérations de la Facilité africaine de l'eau est une étape importante dans les efforts que nous déployons pour réaliser la Vision africaine de l'eau.

Cependant, vous conviendrez avec moi, j'en suis sûr, que le volume important de ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de cette Vision ainsi que les Objectifs de développement du Millénaire dépasse de loin les moyens d'une seule institution ou d'une seule initiative telle que la Facilité africaine de l'eau. Il conviendra donc de redoubler nos efforts sur d'autres fronts et de mobiliser les ressources dont nous avons besoin. A cet égard, je constate avec plaisir que d'importantes avancées ont été réalisées au cours des derniers mois.

S'agissant de l'alimentation en eau et de l'assainissement en milieu rural, la BAD a lancé son Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural qui vise à aider 80% de personnes vivant en milieu rural en Afrique à avoir accès à l'alimentation en eau et aux services d'assainissement adéquats à l'horizon 2015. Les pays africains et la communauté internationale ont apporté tout leur appui à cette initiative à la Conférence internationale de Paris le 1^{er} avril 2005 et l'ont retenue comme cadre permettant de mettre rapidement à la disposition de l'Afrique rurale des ressources en eau et des services d'assainissement. Je me félicite également qu'à sa réunion du mois dernier à Addis Abéba, le Comité directeur d'AMCOW ait adopté une résolution qui charge les membres d'AMCOW de mettre en œuvre la Déclaration de Paris.

Outre l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural, la Banque appuie également le NEPAD dans la mise en œuvre de son programme d'exploitation de ressources en eau transfrontalières et d'assainissement. Au nombre des autres initiatives notables, en dehors de la Banque, il convient de mentionner, notamment, celles de l'Union européenne, du PNUD, de l'USAID. Si nous saluons ces diverses initiatives, il est, à l'évidence, urgent de coordonner les activités régionales dans le secteur de l'eau afin d'éviter tout chevauchement inutile, voire un double emploi de ressources. A cet égard, nous invitons AMCOW à renforcer son rôle de coordination afin de veiller à

l'intégration de tous les programmes d'alimentation en eau et d'assainissement dans les programmes nationaux et régionaux de nos pays.

Nous sommes certains que la mise en place et le lancement des opérations de la Facilité africaine de l'eau permettront à AMCOW de s'acquitter pleinement de cette responsabilité. Je tiens également à vous assurer du soutien total de la Banque à tous ces efforts. Pour ce faire, j'ai le plaisir de vous informer que la Banque est en train de mettre en place un Comité de coordination des initiatives de l'eau chargé de veiller à la complémentarité de ses initiatives et d'assurer la liaison avec d'autres programmes et initiatives sur l'eau en dehors de la Banque. J'ai demandé au Directeur de la Facilité africaine de l'eau de piloter cette coordination.

Conclusion

Excellences,

Distingués représentants des organisations internationales,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, pour conclure, de souligner une fois de plus que la Facilité africaine de l'eau nous donne une bonne occasion de faire face aux problèmes cruciaux auxquels sont confrontés les pays africains dans le domaine de l'offre de l'infrastructure de l'eau dans la mesure où elle contribue à la mise en place du cadre approprié aux gros investissements nécessaires à la réalisation de la sécurité en eau en Afrique. En effet, la sécurité en eau passe par l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base ainsi qu'à une utilisation plus rationnelle de l'eau à des fins agricoles et énergétiques. Les avantages d'une base solide d'infrastructure en eau pour l'Afrique sont multiples et d'une grande portée. Je

pense, notamment, à l'amélioration remarquable des conditions sanitaires, de la qualité de la vie des femmes et des jeunes filles et à l'augmentation de la sécurité alimentaire

Je voudrais donc saisir cette occasion pour inviter les pays africains à accorder à la sécurité en eau la priorité qu'elle mérite dans leurs plans de développement et à tirer parti des opportunités offertes par la Facilité africaine de l'eau pour améliorer la gestion et les investissements dans l'infrastructure de l'eau. J'en profite aussi pour exhorter les donateurs internationaux à appuyer davantage la Facilité africaine de l'eau en mettant à sa disposition les ressources nécessaires.

Je suis convaincu qu'à l'occasion de cette conférence inaugurale du Conseil de direction, vous pourrez nous donner des orientations sur les domaines d'intervention et de concentration opérationnelle de la Facilité afin que la Banque et ses Conseils d'administration puissent prendre les mesures qui s'imposent pour faire approuver les projets et les programmes en vue de leur mise en oeuvre.

Avant de conclure, je voudrais remercier tout particulièrement l'Honorable Madame Maria Mutagamba, pour les efforts qu'elle a consentis afin de se trouver parmi nous aujourd'hui pour guider la facilité africaine de l'eau à l'occasion de cette conférence inaugurale de son Conseil de direction. Permettez-moi également de saisir cette occasion pour remercier les Ministres africains de l'eau pour leur appui et leur engagement. Je remercie également les pays donateurs pour le sens de la solidarité qu'ils ont démontré en mettant des ressources à la disposition de la Facilité. Mes remerciements vont enfin au Conseil des Gouverneurs, aux Conseils d'administration ainsi qu'à la Direction et aux services de la Banque qui ont permis à la Facilité de devenir une réalité.

J'ai l'honneur et le privilège de déclarer ouverte la Conférence inaugurale du Conseil de direction de la Facilité africaine de l'eau. Je vous souhaite plein succès dans vos travaux.